

## La part individuelle

Le pass Culture te permet d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de tes 15 ans, que tu sois à l'école ou non.

Tu bénéficieras de ce crédit cumulable chaque année et qui expirera la veille de tes 18 ans : 20 euros l'année de tes 15 ans, 30 euros l'année de tes 16 et 17 ans.

Tu as accès à toutes les offres postées sur le pass Culture, dans la limite du crédit à ta disposition : sorties culturelles dans ta région, biens culturels et offres numériques payantes (ebooks et presse uniquement).

De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements).

## La part collective

Ton collège ou ton lycée dispose d'un budget pass Culture, établi en fonction du nombre d'élèves : 25 euros pour les élèves de quatrième et de troisième, 30 euros pour les élèves de seconde et de CAP, et 20 euros pour les élèves de première et de terminale.

Ce pass Culture collectif te permet de bénéficier d'une offre destinée aux groupes scolaires. Il est possible pour ta classe soit d'accueillir au sein de ton collège ou de ton lycée des professionnels de la culture ou des artistes, soit d'aller visiter des monuments, de voir des spectacles, de participer à des ateliers ou de faire d'autres types de sorties culturelles.

Les professeurs réserveront l'activité sur une plateforme qui leur est dédiée, après l'avoir co-construit avec ta classe et le partenaire **culturel**.